

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT **SUR OFFRES DE PRIX N° 9/2019/MEF/AC/INF**

Le 30 avril 2019 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG), sise Entrée «D», bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif – Rabat- Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour objet l'achat de fournitures pour matériels informatiques, pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances, constitué de trois lots :

- Lot n°1 : Fournitures pour imprimantes de marque LEXMARK ;
- Lot n°2 : Fournitures pour imprimantes de marque HP et SAMSUNG ;
- Lot n°3 : Fournitures pour matériels informatiques.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances - Rabat - Chellah. Bureau n°234, 2ème étage Entrée «D», Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma , Rubrique "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé, comme suit :

- Lot n° 1: 64 000,00 DH (Soixante-quatre mille dirhams);
- Lot n° 2: 21 500,00 DH (Vingt-un mille cinq cents dirhams) ;
- Lot n° 3 : 2 200,00 DH (Deux mille deux cents dirhams).

L'estimation des coûts des prestations est fixée comme suit :

- Lot n° 1: 4 315 920,00 DH TTC (quatre millions trois cent quinze mille neuf cent vingt dirhams toutes taxes comprises) ;
- Lot n° 2: 1 437 480,00 DH TTC (un million quatre cent trente-sept mille quatre cent quatre-vingt dirhams toutes taxes comprises) ;
- Lot n° 3: 150 060,00 DH TTC (cent cinquante mille soixante dirhams toutes taxes comprises) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis.
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation.

En application de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 3011-13 du 24 di al hija 1434 (30 octobre 2013) portant application de l'article 156 du Décret n° 2.12.349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le présent appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales, ainsi les concurrents doivent présenter les pièces complémentaires prévues par l'article 6.1.B.e du règlement de la consultation et l'article 4 de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances précité